

RESIDENCE DU RUANDA  
TERRITOIRE D'ASTRIDA

Astrida, le 12 octobre 1950.

N° 2870/Just.



TRANSMIS à Monsieur le Substitut du Procureur du Roi  
à KIGALI suite à ses R.I. n°1242/RMP.460/S et 2078/RMP.460/S du  
25 août 1950 - P.V. n°s 211, 211<sup>bis</sup> et 211<sup>ter</sup> affaire MWUNVANEZA.

*211 quater*

Aucun indice supplémentaire concernant le vol des  
3.000,- francs et des 12 bouteilles de vin n'a pu être découvert.

L'Officier de Police Judiciaire, J. KIRSCH,

Annexes:

- 1 fiche d'identité
- 2 originaux R.I.

*Munishi*